

**DCA**  
COMPTABLE  
PROFESSIONNEL  
AGRÉÉ inc.



**FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2024**



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE  
FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net déficitaire et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*DCA, comptable professionnel agréé, inc<sup>1</sup>*

Saint-Paul-de-Joliette, le 4 juin 2024

---

<sup>1</sup> Par Frédérick Venne, CPA auditeur

**FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE****Résultats**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Cotisation des membres	629 317 \$	590 453 \$
Subventions	173 213	159 353
Activités	137 102	104 326
Commandites	73 900	63 084
Publicité	13 400	21 061
Inscriptions - Congrès et gala	6 610	5 990
Articles promotionnels	5 991	5 841
Location	5 200	9 600
Services rendus aux clubs	4 776	4 064
Honoraires de gestion - Projet mobilisation	4 467	4 567
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 928	8 728
Redevances	3 897	14 173
Revenus de dividende et d'intérêts	3 698	2 992
Gain (perte) sur aliénation de placements	(9 038)	(1 032)
Variation nette de juste valeur sur placements	-	(1 882)
	<b>1 056 461</b>	<b>991 318</b>
<b>Charges</b>		
Activités	137 297	159 912
Amortissement des immobilisations corporelles	9 735	15 980
Articles promotionnels	27 091	48 783
Assurances	533	2 180
Congrès	355	3 854
Créances douteuses et irrécouvrables	5 181	-
Entretien et réparations	10 943	9 293
Fournitures	23 427	25 795
Frais - Journal Liaison et Virage	50 117	62 738
Frais d'événements	2 638	2 950
Frais de crédit	30 805	21 443
Frais de déplacements	14 833	19 457
Frais de gestion	4 345	4 715
Frais de poste et d'impression	23 627	22 273
Frais de représentation	1 085	31
Honoraires professionnels	29 666	17 091
Loyer	69 000	69 000
Publicité et promotion	556	18 819
Salaires et avantages sociaux	603 800	658 835
Taxes et permis	14 093	9 853
Télécommunications	4 898	4 717
	<b>1 064 025</b>	<b>1 177 719</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(7 564) \$</b>	<b>(186 401) \$</b>

**FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE****Évolution de l'actif net déficitaire**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

---

	Investi en immobi- lisations corporelles	Non affecté	2024 Total	2023 Total
Solde au début	20 850 \$	(113 712) \$	(92 862) \$	93 539 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(5 807)	(1 757)	(7 564)	(186 401)
<b>Solde à la fin</b>	<b>15 043 \$</b>	<b>(115 469) \$</b>	<b>(100 426) \$</b>	<b>(92 862) \$</b>

---

## FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE

## Bilan

Au 31 mars 2024

	2024	2023
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	555 284 \$	105 908 \$
Encaisse - Projet Mobilisation	6 299	12 476
Débiteurs (note 3)	75 103	62 651
Subvention à recevoir	-	24 000
Frais payés d'avance	9 946	992
	<b>646 632</b>	<b>206 027</b>
<b>Placements (note 4)</b>	-	427 226
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>	<b>18 257</b>	<b>27 992</b>
	<b>664 889 \$</b>	<b>661 245 \$</b>
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs (note 6)	72 211 \$	94 829 \$
Cotisations et activités reportées	614 159	586 338
Dû à la Table des Préfets - projet Mobilisation, sans intérêts	18 982	19 798
Apports reportés (note 7)	56 749	6 000
Emprunt CUEC, sans intérêts	-	40 000
	<b>762 101</b>	<b>746 965</b>
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)</b>	<b>3 214</b>	<b>7 142</b>
	<b>765 315</b>	<b>754 107</b>
<b>Actif net déficitaire</b>		
Non affecté	(115 469)	(113 712)
Investi en immobilisations corporelles	15 043	20 850
	<b>(100 426)</b>	<b>(92 862)</b>
	<b>664 889 \$</b>	<b>661 245 \$</b>

Approuvé par,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE****Flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(7 564) \$	(186 401) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 735	15 980
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 928)	(8 728)
Variation nette de l'apport reporté	50 749	(29 363)
Perte (gain) sur aliénation de placements	9 038	1 032
Variation nette de juste valeur de placements	-	1 882
	<b>58 030</b>	<b>(205 598)</b>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<b>13 158</b>	<b>114 169</b>
	<b>71 188</b>	<b>(91 429)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	-	(482 547)
Produit de cession de placements	<b>418 188</b>	274 996
	<b>418 188</b>	<b>(207 551)</b>
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(40 000)</b>	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>449 376</b>	<b>(298 980)</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début	<b>105 908</b>	<b>404 888</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin	<b>555 284 \$</b>	<b>105 908 \$</b>

## FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE

### Notes complémentaires

Au 31 mars 2024

---

#### 1. Statuts et nature des activités

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnie du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens des lois fiscales fédérale et provinciale. L'objectif de l'organisme est de faire partie de la vie des 50 ans et plus en défendant leurs droits, en valorisant leur apport à la société et en les accompagnant avec une offre de services et d'activités adaptés.

#### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

##### Constatations des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations de membres sont comptabilisées au prorata des mois auxquelles elles se rapportent. Les autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou selon les ententes contractuelles.

Les revenus sur placements comprennent les produits de dividendes et d'intérêts, les gains et les pertes sur aliénation de placements ainsi que les gains et les pertes non matérialisés sur les placements évalués en juste valeur. Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

##### Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et sur la situation financière de l'organisme. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	55 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### **Instruments financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du présent bilan.

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs à l'exception des taxes à la consommation. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs à l'exception des sommes à remettre à l'état et du dû à la Table des Préfets - Projet Mobilisation.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds équilibrés et des fonds d'actions cotées en bourse.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### **Apports reçus sous forme de services**

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de bénévolat, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

## FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2024

## 3. Débiteurs

	2024	2023
Comptes clients	17 594 \$	13 438 \$
Cotisations - Réseau FADOQ provincial	38 297	28 245
Taxes à la consommation	19 212	20 968
	<b>75 103 \$</b>	<b>62 651 \$</b>

## 4. Placements

	2024	2023
Fonds équilibrés, échéances et taux variables	- \$	173 462 \$
Fonds d'actions	-	253 764
	<b>- \$</b>	<b>427 226 \$</b>

## 5. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	60 707 \$	53 349 \$	7 358 \$	9 197 \$
Matériel informatique	47 631	43 757	3 874	8 610
Améliorations locatives	31 600	24 575	7 025	10 185
	<b>139 938 \$</b>	<b>121 681 \$</b>	<b>18 257 \$</b>	<b>27 992 \$</b>

## 6. Créditeurs

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	7 174 \$	24 954 \$
Salaires et vacances à payer	57 800	60 623
Sommes à remettre à l'État	7 237	9 252
	<b>72 211 \$</b>	<b>94 829 \$</b>

## FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2024

**7. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités et au fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	6 000 \$	35 363 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	223 962	105 990
Plus : montant à recevoir à la fin de l'exercice	-	24 000
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(173 213)	(159 353)
<b>Solde à la fin</b>	<b>56 749 \$</b>	<b>6 000 \$</b>

**8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions qui sont destinées à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	7 142 \$	15 870 \$
Moins : montant amorti dans les résultats	(3 928)	(8 728)
<b>Solde à la fin</b>	<b>3 214 \$</b>	<b>7 142 \$</b>

**9. Instruments financiers****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le principal risque de crédit pour l'organisme est lié aux comptes clients.

**Risque de liquidité**

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

**10. Engagement**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail de location pour une période de 10 ans se terminant en 2026. Le loyer annuel minimum prévu est de 67 200\$ plus les frais connexes. Les frais connexes sont majorés annuellement.

**FADOQ - RÉGION DE LANAUDIÈRE****Notes complémentaires**

Au 31 mars 2024

**11. Projet mobilisation**

Le 25 juillet 2019, la FADOQ - Région de Lanaudière a signé un protocole d'entente avec la Table des préfets de Lanaudière et a été nommé fiduciaire dans le cadre d'un projet de mobilisation. À titre de fiduciaire de la démarche territoriale pour l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale, l'organisme est responsable de la gestion et de l'administration du soutien financier qui lui est octroyé. Un frais de gestion de 5% de l'entente en vigueur lui est accordé. Celle-ci a pris fin le 31 mars 2024. Le détail de l'utilisation du montant reçu au cours de l'exercice en vertu du protocole d'entente est le suivant:

	2024	2023
<b>Montant reçu à titre de fiduciaire</b>	<b>75 041 \$</b>	<b>76 721 \$</b>
<b>Utilisation du montant reçu à titre de fiduciaire</b>		
Salaires et avantages sociaux	73 404	68 933
Frais de gestion	4 467	4 567
Frais généraux d'administration	5 710	4 413
	<b>83 581</b>	<b>77 913</b>
<b>Insuffisance du montant reçu à titre de fiduciaire</b>	<b>(8 540) \$</b>	<b>(1 192) \$</b>

**12. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.